

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Le 23 Avril 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 16 Avril 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL, BOYER, BAHLOUL, PALAT, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, BERNADET, BONATI, BERARD, CHAPOU, EL KAÏM, HUE, VERNEUIL, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme ROHEL Conseillère M^{ale} qui a donné procuration à Mme MUSETTI Conseillère M^{ale}
Mme LABARERE Conseillère M^{ale} qui a donné procuration à M. BONATI Conseiller M^{al}

SECRETARE DE SEANCE : Mme MESSYASZ Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

032 - OBJET : Approbation du procès-verbal du 09 Avril 2026

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 09 Avril 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOpte PAR 24 VOIX POUR ET 5 CONTRE (MM. BERNADET, BONATI, LABARERE par procuration, BERARD, CHAPOU)

☞ Le PV de la séance du 09 Avril 2026.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20260423-0032-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 24/04/2026